

REPRESENTATION SUISSE A

A C C R A

t.311 Sierra Leone. (pays)

Accra....., le ..21 janvier 1987

PROPOSITION POUR PETITE ACTION

Crédit global: WESTAFRIKA KLEINAKTIONEN (à remplir par la Section)

Proposition No: 264/86

Compte No: 200.68.002.07

Date de l'acceptation: 19.12.86

Désignation de la petite action: (à remplir par l'Ambassade)

Mano, Pont routier

Pays: SIERRA LEONE

Début prévu: MARS 1987

Durée de l'action: 2 - 3 mois

Montant: SFr. 35'000.-

Description: * (au besoin précisions/explications/détails en annexe)

Un pont de chemin de fer (longueur 180 m) de Mano qui enjambe le fleuve Taia sera transformé en pont de circulation routière en ajoutant un plancher en "ironwood" sur le lit d'acier existant. La contribution de la Confédération permettra de couvrir les frais en devises étrangères, notamment pour les planches en bois de haute qualité. Le partenaire sera SIEROMCO (succursale à 100 % de Alusuisse qui opère une mine de bauxite). SIEROMCO couvrira les frais locaux, main-d'oeuvre et outillage ainsi que de l'accès routier des deux côtés du pont. Les autorités locales ainsi que le Ministère des transports et communications sont en faveur du projet.

La réalisation du projet n'entraînera pas de frais consécutifs. Il permettra d'améliorer considérablement l'infrastructure routière de toute une région et sa population entière en bénéficiera. La communauté de Mano est située de chaque côté du fleuve. Lorsque les opérations de chemin de fer ont été arrêtées, il y a une vingtaine d'années, la ville a été considérablement touchée économiquement. Les deux parties de la ville furent alors reliées par un bac qui ne fonctionne plus depuis un certain temps. Le pont de chemin de fer est donc le seul lien. Au nord, le prochain pont se trouve à une vingtaine de kilomètres et au sud à 60 km environ. Toute marchandise doit maintenant être transportée à pied d'un côté à l'autre du fleuve. Le développement rural profitera de la possibilité de traverser le pont avec des camionnettes et de petits camions après la conversion du pont. Aucune intention n'existe de réhabiliter la ligne de chemin de fer. Toutefois, l'exécution du projet n'empêcherait pas la reconversion.

- * - But de l'action et rayonnement possible
 - Contexte
 - Justification sociale et économique de l'action
 - Partenaire
 - Réalisation de l'action
 - Moyens à mettre en oeuvre
 - Prestations des divers partenaires
 - Budget
 - Conditions administratives (arrangement avec partenaires concernant versement/décomptes/rapports/contrôles, etc).

Description (suite)Budget (selon offre détaillée)

Bois pour charpente/plancher du pont	frs.s. 21'000.-
Matériel de fixation (boulons, brides, vis)	17'081.-
	<u>38'081.-</u>
./. participation SIEROMCO aux frais en devises	frs.s. 3'081.-
participation DDA	frs.s. 35'000.-

Participation de la population locale: assurer la liaison du pont à la route de Mano (env. 300 m) sous la supervision de SIEROMCO.

Une reconnaissance sur place confirme l'indiscutable utilité de la re-conversion de ce pont et la convenance de la procédure technique proposée.

Afin de ne pas retarder l'exécution des travaux (avant la prochaine saison des pluies en mai 1987!), il a été convenu de conclure un arrangement avec SIEROMCO en tant que porteur du projet, en informant simplement les Ministères des Affaires Etrangères et du Transport.



L'Ambassadeur de Suisse:

[Signature]

 (Strauch)

 (Sceau et signature)

Préavis Section: Afrique Occidentale:

Date: 27.1.87

Einverstanden! Durch Einsatz relativ bescheidener Mittel verbunden mit starkem Engagement der lokalen Kräfte kann eine ganze Gegend erschlossen werden.

Décision:

le credit de 8FR 35'000,- est accordé.

C.B.j

Berne, le 27.1.87.....

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
 ET AIDE HUMANITAIRE

f-o

[Signature]

Distribution

Kopie ging an

- Ambassade de Suisse, .Agera...✓
- Administration Féd. des finances
- Contrôle Féd. des finances
- Comptabilité DDA (4 ex.)
- Service de Révision DDA
- Directeur DDA
- Chef de la Division opérationnelle
- Section opérationnelle (2 ex.)